

Note d'information base CCAM version 44.50

✓ **Objet** : Diffusion de la version 44.50 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 44.50) peuvent être faites selon votre procédure habituelle. Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu. Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 44.50.

La version 44.50 de la CCAM permet la mise en œuvre au 28 octobre 2016 de :

- 12 actes remboursables sous conditions : HBLD040, HBLD043, HBLD033, HBLD023, HBMD490, HBMD342, HBMD082, HBMD479, HBMD433, HBMD072, HBMD081, HBMD087
- Création d'un acte : YYYY465
- Modification pour l'acte LBLD017 :
 - o des notes
 - o des conditions de prise en charge
 - o du remboursement
 - o de l'exonération du ticket modérateur
 - o de la catégorie médicale
 - o de l'association
 - o de tarif

Conformément à la décision du 11 juillet 2016 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie, publiée au JO du 28 septembre 2016

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 44.50.

Contenu de la version 44.50 :

✓ **À la subdivision « 07.02.03.04 Pose de prothèse dentaire fixée dentoportée ou implantoportée », les actes suivants deviennent remboursables sous conditions :**

Code	Texte	Activité	Phase	Rembt. ss conditions	Accord préalable
HBLD040	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire métallique <i>(HBMD490, HBMD342, HBMD082, HBMD479, HBMD433,</i>	1	0	RC	

	<i>HBMD072, HBMD081, HBMD087)</i>				
HBLD043	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux <i>(HBMD490, HBMD342, HBMD082, HBMD479, HBMD433, HBMD072, HBMD081, HBMD087)</i>	1	0	RC	
HBLD033	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage métalliques et 1 élément intermédiaire métallique <i>(HBMD490, HBMD342, HBMD082, HBMD479, HBMD433, HBMD072, HBMD081, HBMD087)</i>	1	0	RC	
HBLD023	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage céramométalliques ou en équivalents minéraux et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux <i>(HBMD490, HBMD342, HBMD082, HBMD479, HBMD433, HBMD072, HBMD081, HBMD087)</i>	1	0	RC	

✓ À la subdivision « 11.05.02 Autres appareillages sur le crâne et la face », l'acte suivant est inscrit :

Code	Texte	Activité	Phase	Rembt. ss conditions	Accord préalable
LBLD017	Pose d'un appareillage en propulsion mandibulaire <i>Pose d'une orthèse pour syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil [SAHOS]</i> <i>Comprend : la prise d'empreinte, la pose et le réglage de l'orthèse</i>	1	0	RC	

<p><i>Indication : selon le rapport de la CNEDIMTS (Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé) – HAS – du 15 juillet 2014 :</i></p> <p><i>- patient présentant un indice d'apnées-hypopnées compris entre 15 et 30 évènements par heure, en l'absence de signe de gravité associé, et au moins trois des symptômes suivants : somnolence diurne, ronflements sévères et quotidiens, sensation d'étouffement ou de suffocation pendant le sommeil, fatigue diurne, nycturie, céphalées matinales</i></p> <p><i>- en cas de refus ou d'intolérance au traitement du SAHOS par pression positive continue</i></p> <p><i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i></p> <p><i>Facturation :</i></p> <p><i>- prise en charge selon les indications du rapport de la CNEDIMTS</i></p> <p><i>- non associable à un traitement par pression positive continue (PPC)</i></p> <p><i>(YYYY465)</i></p>				
---	--	--	--	--

✓ **A la subdivision « 18.02.07.06 Soins prothétiques - Gestes complémentaires en prothèse plurale fixée », les actes suivants deviennent remboursables sous conditions :**

Code	Texte	Activité	Phase	Rembt. ss conditions	Accord préalable
HBMD490	Adjonction d'un 1er élément intermédiaire métallique à une prothèse dentaire plurale fixée [2e élément métallique intermédiaire de bridge]	1	0	RC	
HBMD342	Adjonction d'un 2e élément intermédiaire métallique à une prothèse dentaire plurale [3e élément métallique intermédiaire de bridge]	1	0	RC	
HBMD082	Adjonction à une prothèse dentaire plurale fixée d'un élément intermédiaire métallique supplémentaire, au-delà du 3e	1	0	RC	
HBMD479	Adjonction d'un 1er élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux à une prothèse dentaire plurale fixée [2e élément céramométallique ou en équivalents minéraux intermédiaire de bridge]	1	0	RC	
HBMD433	Adjonction d'un 2e élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux à une prothèse dentaire plurale fixée [3e élément céramométallique ou en équivalents minéraux intermédiaire de bridge]	1	0	RC	

HBMD072	Adjonction à une prothèse dentaire plurale fixée d'un élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux supplémentaire, au-delà du 3e	1	0	RC	
HBMD081	Adjonction d'un pilier d'ancrage métallique à une prothèse dentaire plurale fixée [pilier de bridge] <i>Facturation: Quand la dent pilier ne peut être reconstituée de façon durable par une obturation. La ou les radiographies dont la nécessité médicale est validée scientifiquement sont conservées dans le dossier du patient</i>	1	0	RC	
HBMD087	Adjonction d'un pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux à une prothèse dentaire plurale fixée [pilier de bridge] <i>Facturation: Quand la dent pilier ne peut être reconstituée de façon durable par une obturation. La ou les radiographies dont la nécessité médicale est validée scientifiquement sont conservées dans le dossier du patient</i>	1	0	RC	

✓ **A la subdivision « 19.02.11 Soins prothétiques - Suppléments pour prothèse amovible », l'acte suivant est inscrit :**

Code	Texte	Activité	Phase	Rembt. ss conditions	Accord préalable
YYYY465	Supplément pour examen spécifique préalable et postérieur à l'acte de pose d'un appareillage en propulsion mandibulaire dans le traitement du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil <i>Ce supplément inclut :</i> - <i>interrogatoire</i> - <i>évaluation de la cinétique mandibulaire</i> - <i>examen de l'état buccal</i> - <i>séances multiples d'adaptation et de réglages complémentaires</i>	1	0	RC	

✓ **Les tarifs des actes nouveaux sont les suivants :**

Code	Activité	Phase	Tarif (en euros)
LBLD017	1	0	150,00
YYYY465	1	0	70,00